**SAINT DENIS**

(9 octobre)

Nous solennisons aujourd’hui saint Denis, le saint Patron de notre diocèse, et cela n’est pas sans nous renvoyer, nous faire penser à la devise de notre cité : « fluctuat nec mergitur » : « il est balloté par les flots mais ne coule pas ».

Les écrits patristiques aiment à rappeler que l’Eglise est cette arche de salut qui, à l’instar de l’arche de Noé, flotte, insubmersible, au milieu des eaux agitées du monde. Lorsque celles-ci se déchaînent l’Eglise est ballotée en tout sens, mais elle est assurée de par les promesses du Christ Lui-même, qu’elle ne coulera pas : « Les forces de l’enfer ne l’emporteront pas sur elle ». Ainsi, nous en avons la conviction, le mal qui essaye régulièrement de la submerger n’aura pas le dernier mot. De temps à autres, en effet, l’Eglise prend l’eau  : lorsque la tempête des vices du monde souffle, et que ceux qui conduisent l’Arche de salut, sous prétexte d’ouverture au monde, ouvrent les portes de côtés, lorsqu’ils s’ouvrent à l’esprit du monde, celui-ci s’engouffre, bien sûr, dans l’embarcation.

Pourtant le christ était très clair dans son enseignement : avant d’aller à sa Passion il prévint ses disciples : vous êtes dans le monde mais vous n’êtes pas du monde. L’Eglise est dans le monde mais pas du monde. La nuance est fondamentale pour tenir la ligne de crête entre ce qui lui est possible et ce qui l’entrainerait dans un processus d’autodestruction. « L’esprit est fort mais la chair est faible », enseignait encore Jésus à ses Apôtres. Aussi, l’Eglise doit savoir rejeter tout compromis avec le monde qui est mauvais par essence car aux mains du prince de ce monde. Elle doit demeurer ferme dans son Enseignement et dans sa discipline de vie, ne pas l’adapter à la morale mondaine. Sinon l’eau s’engouffre dans l’arche de salut et menace de la faire périr.

Face à la tempête du monde qui se déchaîne, Il est plus que temps de fermer les portes de l’arche et d’écoper l’eau polluée qui a investi le navire et de la jeter par-dessus bord. Il est plus que temps, comme le faisaient tous les Conciles avant Vatican II, de dénoncer fermement les hérésies qui s’infiltrent dans la barque de Pierre, et de condamner les déviances morales qui se dressent tel un iceberg (dont le chemin synodal allemand n’est que la partie visible et la plus monstrueuse) et contre lequel l’Eglise pourrait se fracasser si elle ne rectifiait pas son chemin.

Il ne s’agit pas seulement de déplorer les effets, ni même de dénoncer les causes intermédiaires : on parle du cléricalisme, de l’absence de démocratie dans l’Eglise... Ceux qui avancent ces causes sont en général les 1ers à en abuser qu’ils soient clercs ou laïcs. Nous en avons actuellement de tristes exemples jusqu’au plus haut niveau de l’Eglise. Nous n’avons là que des solutions humaines comme si l’Eglise n’était qu’une organisation religieuse mondaine.

Oui, il faut remonter à la cause profonde qui depuis des décennies fragilise l’Eglise et la ruine dans sa vie ecclésiale. Cette cause est le contre-esprit du Concile, qui est l’esprit du monde qui a investi l’Eglise dans cet aggiornamento, cette ouverture au monde dans laquelle elle brade ses moyens de sanctifications surnaturels et livre les agneaux aux loups.

Saint Denis est l’exemple magnifique du courage qu’un pasteur doit déployer pour rejeter tout compromis avec le monde qui tente de prendre possession de l’Eglise : il doit être prêt à verser son sang pour défendre la doctrine et les droits divins de l’Eglise tout particulièrement face aux prétentions d’un Etat qui se croit au-dessus de Dieu et qui désire absorber l’Eglise, la réduire à une structure d’Etat. Dans l’antiquité chrétienne l’empereur se faisait rendre un culte ou il imposait un culte aux idoles de son époque. C’est parce qu’il refusa catégoriquement de sacrifier aux idoles, que saint Denis fut condamné à mort. Il rejeta tout compromis avec le gouverneur romain Fescenninus. Il savait que même s’il continuerait à célébrer les Sacrements, cette concession aux lois de l’Empire était un 1er pas vers l’autodestruction de son Eglise locale. Comme nous l’avons chanté dans l’introït, par ce témoignage il affirmait haut et fort que le culte aux idoles de l’empire n’est qu’un culte aux démons : « Annuntiate inter gentes quoniam omnes dii gentium demonia » : Annoncez au nations que tous les dieux des peuples sont des démons » ( Ps 95)

Il y a quelques jours Mgr de Moulins-Beaufort a fait une déclaration très juste et qui va dans ce sens : « le secret de la confession s'impose à nous et en cela, il est plus fort que les lois de la République ». Dans le développement organique des Sacrements au cours des 1ers siècles, assez vite s’est imposé la nécessité du secret de confession comme faisant partie intégrante de ce Sacrement qui lui-même est un ordre du Christ : « A qui vous remettrez les péchés, ils seront pardonnés ». Le secret de Confession est ce que l’Eglise appelle le sceau sacramentel qui ne peut être brisé sans dénaturer ce Sacrement.

Dans sa charge de successeur des Apôtres, Mgr de Moulins-Beaufort, ne faisait rien d’autre que de rappeler les Droits inaliénables de Dieu à travers les droits de l’Eglise à organiser les Sacrements. Alors, animé de la même prétention que le gouverneur romain, M. Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement à la sortie du Conseil des ministres déclarait : "Il n'y a rien de plus fort que les lois de la République ». Et bien si : les Droit de Dieu et de son Eglise sont supérieurs. Et l’unique légitimité d’un régime politique lui vient dans le service du bien commun et de la mise en application des lois divines et de l’Eglise car tout pouvoir vient de Dieu et est au service de Dieu, comme l’enseigne saint Paul dans son Epître aux romains (13,1).

La remise en cause du sceau sacramentel de la Confession, du point de vue de la plus élémentaire psychologie humaine est absurde : en levant le secret sur certains péchés, les personnes les commettant ne viendront simplement plus s’accuser de ces péchés. Quant à ceux qui en auront une telle contrition et qui viendront s’en confesser, ils seront prêts, à la demande du Prêtre, à réparer en avouant leur crime à l’autorité judiciaire. A toute personne de simple bon sens la mesure apparaît comme absurde. Cependant le simple fait qu’elle ait été énoncée montre dans quel état d’esprit a travaillé la commission Sauvé : dans une méconnaissance ou un mépris des conditions de fonctionnement de l’Eglise et avec un parti pris idéologique évident. Comment faire vraiment la vérité dans ces conditions ?

Le rapport traite l’Eglise comme une institution humaine qu’il faut réformer humainement. Dans ces conditions l’Eglise n’a aucune perspective d’avenir. Elle est condamnée à disparaître. La souffrance atroce des enfants innocents suppliciés crie vers Dieu et Lui est insupportable. Les solutions, les vraies, viendront, d’autres horizons. Elles seront suscitées par Dieu à travers ses saints qui se lèveront avec la grâce divine et purifieront, réformeront intérieurement l’Eglise, la purifieront de ce contre-esprit du concile, comme ce fut le cas lors de la contre-réforme qui la purifia de la réforme protestante, la fausse réforme. Tel est l’agir de Dieu. Telle est l’histoire de l’Eglise et de ses réformes depuis 2000 ans.

(SE, dimanche octobre 2021, FE1)